



FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision
destiné à l'Assemblée générale de l'

Association d'aide aux enfants "Omoana",
Genève

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

Fiduconsult Bulle SA Rue Lécheretta 1 Case postale 127 CH-1630 Bulle
Téléphone 026 913 00 40 Téléfax 026 913 00 44 E-mail: bulle@fiduconsult.ch



**EXPERT
SUISSE**

Mitglied
Membre
Membro
Member

Société agréée en matière
de révision ASR

Membre indépendant de



INTERNATIONAL

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de l'

ASSOCIATION D'AIDE AUX ENFANTS "OMOANA", à Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association d'aide aux enfants "Omoana" pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Recommandation relative à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bulle, le 15 juin 2022

FIDUCONSULT BULLE SA



André Figueiredo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alain Richard
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels

Association d'Aide aux Enfants Omoana Genève

Etats financiers au 31.12.2021

Contenu

1. Comptes annuels.....	3
1.1 Bilan d'Omoana au 31.12.2021 (en CHF)	3
1.2 Compte de résultat d'Omoana au 31.12.2021 (en CHF).....	4
3. Annexes aux comptes annuels 2021 selon Swiss GAAP RPC 21	5
3.1 Présentation de l'association d'Aide aux Enfants Omoana	5
3.2 Principes comptables.....	5
3.3 Informations sur les postes du bilan	6
3.4 Informations sur le compte de résultat	8
3.5 Informations supplémentaires	8
3.6 Contributions à recevoir	10
3.7 Rapport de performance.....	10

1. Comptes annuels

1.1 Bilan d'Omoana au 31.12.2021 (en CHF)

	31.12.2021	%	32.12.2020
Actifs	220 931	100%	146 203
Actifs circulants	220 931	100%	116 161
Liquidités	192 823	87%	88 893
Caisse	425	0%	425
Compte bancaire 1	185 351	84%	65 486
Compte bancaire 2	4 730	2%	3 460
Compte bancaire USD (en CHF)	2 316	1%	19 522
Débiteurs	28 109	13%	27 268
Débiteurs USD	28 109	12%	27 268
Actifs de régularisation	-	0%	30 042
Produits à recevoir	-	0%	30 000
Charges payées d'avance	-	0%	42
Passifs	220 931	100%	146 203
Fonds étrangers	-	0%	-
Dettes à court terme	-	0%	-
Factures à payer	-	0%	-
Dettes assurances sociales	-	0%	-
Passifs de régularisation	7 199	3%	6 368
Produits reçus d'avance	-	0%	-
Charges à payer	7 199	3%	6 368
Fonds affectés	129 182	59%	90 332
Capitaux propres	84 439	38%	49 504
Capital de l'association	49 504	23%	146 753
Résultat	35 046	16%	-97 249

1.2 Compte de résultat d'Omoana au 31.12.2021 (en CHF)

	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%	Var 20-21
Produits d'exploitation	440 011	100%	348 457	100%	+26%
Recettes non affectées	34 817	8%	31 737	9%	+10%
Dons libres privés	26 217	6%	24 337	0%	+8%
Dons libres collectivités publiques	600	0%	800	0%	-25%
Dons libres fondations	8 000	2%	6 600	0%	+21%
Recettes affectées	405 194	92%	316 720	91%	+28%
Financement FGC	240 464	55%	192 943	55%	+25%
Fondations	141 953	32%	98 986	28%	+43%
Parrainage	22 777	5%	24 791	7%	-8%
Charges d'exploitation	369 195	100%	426 193	100%	-14%
Charges de projets	346 725	94%	407 585	96%	-15%
Projet OCRC	103 990	28%	134 901	32%	-23%
Projet ViVo - Santé mentale	143 524	39%	136 135	32%	+5%
Projet Scolarités	21 272	6%	37 663	9%	-44%
Projet GBV - HANDLE	21 219	6%	53 670	13%	-60%
Frais de coordination locale	9 222	2%	7 462	2%	+22%
Frais de chargé de programme	47 497	13%	37 754	9%	+23%
Frais de fonctionnement	22 470	6%	18 608	4%	+12%
Frais de personnel administratif	11 874	3%	9 438	2%	+23%
Frais de locaux	75	0%	-	0%	-
Frais administratifs	6 440	2%	8 639	2%	-38%
Frais informatique	237	0%	-	0%	-
Frais de voyage et de déplacement	561	0%	-	0%	-
Frais de collecte de fonds	2 813	1%	-	0%	-
Charges bancaires	470	0%	531	0%	-12%
Résultat avant variation des fonds affectés	70 816		-77 736		-
Variation des fonds affectés	-38 851		-		-
Attribution des fonds affectés (-)	405 194		-		-
Utilisation des fonds affectés (+)	366 343		-		-
Résultat d'exploitation	31 965		-77 736		-
Charges et produits extraordinaires et variation de change	3 081		-19 514		-
Charges extraordinaires et perte de change (-)	-		19 514		-
Produits extraordinaires et gain de change (+)	3 081		-		-
Résultat final	35 046		-97 250		-

3. Annexes aux comptes annuels 2021 selon Swiss GAAP RPC 21

3.1 Présentation de l'association d'Aide aux Enfants Omoana

Omoana est une organisation suisse à but non lucratif fondée en 2003 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil et dont le siège est à Genève. Sa mission est de soutenir la jeunesse ougandaise dans l'élaboration de perspectives d'avenir. Consciente que la jeunesse s'inscrit dans un contexte familial et communautaire, Omoana s'engage de façon holistique. L'organisation apporte un soutien stratégique, technique et financier à de petites organisations ou initiatives locales dans les domaines de la santé, de l'éducation et du renforcement de compétences et qui restent indépendantes d'Omoana.

Omoana a mené quatre projets principaux en 2021 :

- **Omoana House** : Ce centre a pour but d'accueillir provisoirement des enfants séropositifs et malnutris en leur donnant des soins de qualité. En les réhabilitant et en les réinsérant dans leur communauté, nous prouvons qu'ils peuvent vivre avec la maladie. Après leur réintégration, un suivi social et médical est assuré. Leurs frais de scolarité sont pris en charge aussi longtemps que nécessaire.
- **Programme de santé mentale pour anciens enfants soldats** : Le projet concerne la prise en charge de thérapies pour anciens enfants soldats ayant vécu de nombreux traumatismes au Nord de l'Ouganda. La situation de stress post-traumatique dont ils souffrent souvent, les empêche d'être réintégrés complètement, d'avoir les perspectives d'un avenir pérenne et affecte aussi leur entourage.
- **Programme de parrainage scolaire** : L'éducation est un facteur clé qui donne des perspectives d'avenir à de nombreux enfants. Omoana finance donc des scolarités en collaboration avec trois partenaires. Les bénéficiaires sont les enfants accueillis et réhabilités à Omoana House et St.Moses C.C.C., ainsi que des jeunes victimes de la guerre, soutenus par HANDLE.
- **Projet de prévention des violences basées sur le genre** : Dans un contexte d'inégalité de genre, l'objectif global du projet est de contribuer à une société paisible où les femmes et filles vulnérables, les hommes et garçons sont conscients et profitent pleinement de leurs droits. Cela va dans le sens d'améliorer une harmonie familiale favorable au bien-être des enfants.

3.2 Principes comptables

3.2.1 Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers 2021 d'Omoana ont été établis conformément à ses statuts et aux dispositions y relatives du Code des obligations, aux normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme 21 spécifique aux organisations à but non lucratif).

3.2.2 Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels sont constitués des comptes de l'association de droit Suisse Omoana. Ils excluent les comptes des projets conduits par nos partenaires terrains qui sont indépendants d'Omoana.

3.2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan (voir tableau des monnaies). Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur lors du virement interne.

3.2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont strictement constituées de matériel informatique. Elles sont amorties dans leur totalité au moment de l'achat.

3.2.5 Reconnaissance du revenu

Les recettes affectées et libres sont reconnues dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation. Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation en temps et en matière. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans leur compte respectif dans la rubrique fonds affectés par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés, de manière à ce qu'ils puissent être clairement identifiés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés. Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

3.2.6 Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les charges liées aux projets sont enregistrées au moment du décaissement effectif en faveur du partenaire terrain puis ajustées en fin d'année selon les rapports des partenaires.

3.2.7 Parties liées

Les partenaires terrains d'Omoana sont considérés comme des parties liées d'Omoana.

3.2.8 Tableau de flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie d'Omoana n'est pas présenté dans l'état financier 2021, conformément aux dispositions prévues par l'article 16 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

3.3 Informations sur les postes du bilan

3.3.1 Trésorerie

Les soldes des comptes indiqués au bilan sont certifiés par les attestations des banques respectives.

3.3.2 Débiteurs

Tableau des débiteurs en 2021 (CHF)		
Libellé	2021	2020
Prêt à St-Francis	28 109	27 268

Les débiteurs sont constitués d'un prêt en USD au partenaire St-Francis en vu d'acquérir un nouveau terrain consécutivement à la construction d'un chemin de fer par le gouvernement ougandais. Le prêt sera remboursé au moment de toucher les allocations d'expropriation du gouvernement. Au 31.12.2021, la construction du chemin de fer n'avait pas débutée. L'augmentation est due à l'évolution du taux de change.

3.3.3 Actifs transitoires

Au 31.12.2021, aucun produit à recevoir ni aucune charge payée d'avance sont enregistrés.

3.3.5 Dettes

Au 31.12.2021, Omoana n'a aucune dette.

3.3.7 Passifs transitoires

Tableau des passifs transitoires au 31.12			
Description	2021	Description	2020
OCAS – Décompte final 2021	567,85	Honoraires révision 2019	1 000
La Mobilière – Décompte final LAA 2021	402,15	Honoraires révision 2020	1 900
Participation financière FGC	2 405	Solde charges sociales 2019	1 339,45
Provision pour révision 2021	1 900	Solde charges sociales 2020	612,30
Impôts à la source Marion Nourrisson Q4 2021	1 513,95	Participation financière FGC 2020	1 516
Note de frais employée	409,75		
Total	7 198,70	Total	6367,75

La provision pour honoraire de révision 2019 a été utilisée en 2021. Le solde des charges sociales 2019 a lui été passé en produit extraordinaire car le montant n'avait pas été correctement extourné en 2020.

Les montants indiqués en 2021 ont tous été réglé au 27.04.2022, à l'exception de la provision pour la révision des comptes.

3.3.8 Provisions

Omoana n'a pas constitué de provisions durant l'année 2021 et n'avait pas de provision dans ses comptes au 01.01.2021.

3.3.9 Fonds affectés

Tableau de variation des fonds affectés 2021 - Omoana							
Dénomination	01.01.2021	Attribution	Utilisation		Transfert	Rbt	31.12.2021
			Montant	%			
Total projet OCRC	20 340	137 447	121 421	33,1%	-	-	32 578
FGC - OCRC	20 340	88 594	84 375	23,0%	-	-	24 559
Lumilo	-	5 000	3 850	0,5%	-	-	1 150
Madeleine	-	10 000	5 375	1,5%	-	-	4 625
ONSEMM	-	7 671	7 671	2,1%	-	-	-
Ulmus	-	20 000	20 000	5,5%	-	-	-
Just cycling	-	6 182	3 937	0,5%	-	-	2 245
Total projet ViVo - Santé mentale	37 927	182 096	166 103	46,4%	-	-	53 920
FGC - ViVo	1 811	125 996	127 807	34,9%	-	-	-
Adiuvare	-	25 000	2 907	1,6%	-	-	20 093
Baur	-	15 000	-	0,0%	-	-	15 000
SIG	-	7 000	-	0,0%	-	-	7 000
Ville de Bâle	23 368	-	20 477	6,4%	-	-	2 921
Oak Foundation	-	9 100	3 787	0,0%	-	-	5 313
Smartpeace	12 747	-	11 154	3,5%	-	-	1 593
Total projet Scolarité	-	37 777	23 147	6,3%	-	-	14 630
La Marie Maurice	-	15 000	15 000	4,1%	-	-	-
Parrainages	-	22 777	8 147	2,2%	-	-	14 630
Total projet HANDLE - GBV	32 065	25 874	51 884	14,2%	-	-	6 055
FGC - HANDLE GBV	32 065	25 874	51 884	14,2%	-	-	6 055
Total projet ViVo - Alcool	-	22 000	-	0,0%	-	-	22 000
Fondation Sandoz	-	22 000	-	0,0%	-	-	22 000
Total	90 332	405 194	366 343	100%	-	-	129 182

Le tableau de variation des fonds affectés, à savoir des fonds dont l'utilisation est restreinte dans le temps à un but précis selon les termes des contrats et conventions qui lient Omoana à ses bailleurs, fournit les informations détaillées quant au traitement de chacun des fonds affectés. Les montants au 31.12.2021 indiquent combien il reste de fonds disponibles pour l'année suivante par bailleur pour chaque projet. Ces montants concernent seulement les fonds affectivement reçus et ne prennent pas en compte les recettes attendues.

3.3.10 Fonds libres

Tableau de variation des fonds libres 2021 - Omoana						
Dénomination	01.01.2021	Attribution	Utilisation	Transfert	Rbt	31.12.2021
Capital de l'association	146 753	-	97 249	-	-	49 504
Résultat reporté	-97 249	-	-	97 249	-	-
Résultat de l'exercice	-	34 817	-	-	-	34 817
Total	49 504	34 817	97 249	97 249	-	84 321

Omoana a pu reconstituer une partie des fonds propres en 2021 suite à leur baisse en 2020 liée à une perte d'exploitation.

3.3.11 Réserves

Aucune réserve n'était constituée au 01.01.2021, ni ne l'a été durant l'exercice écoulé.

3.3.12 Capitaux propres de l'organisation

Le bénéfice 2020 a été entièrement intégré aux fonds propres suite à l'acceptation des comptes 2020 par l'Assemblée générale. Le capital de l'association se monte donc à 84'439 CHF au 31.12.2021.

3.4 Informations sur le compte de résultat

3.4.1 Inspiration de la méthode Zewo pour le traitement des charges

Malgré le fait qu'Omoana ne bénéficie pas du label Zewo, la présentation du compte résultat est basée sur la méthode d'imputation des charges recommandée par le label. En effet, cette méthode permet d'intégrer dans les charges de programme les frais qui leur sont directement liés, notamment en termes de ressources humaines. Ainsi, 80% du salaire de la personne salariée par Omoana sont apparaissent dans les charges de programme et non pas dans les frais de fonctionnement. La méthode n'a pas été appliqué pour les frais de recherche de fonds car ceux-ci ne sont pas significatifs.

3.4.2 Tableau des transferts aux partenaires

Tableau des transferts au partenaire en 2021 (CHF)					
Organisations partenaires	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
St Francis	20 000,64	20 016,92	33 359,70	30 613,06	103 990,32
ViVo	36 007,40	38 005,00	31 506,80	38 005	143 524,20
HANDLE	11 004,14	13 589,18	3 558,77	5 832,84	33 984,93
St Moses				8 506,23	8 506,23
Total	67 012,18	71 611,10	68 425,27	74 450,90	281 499,45

Les montants sont tous indiqués en CHF tels qu'ils apparaissent dans la comptabilité. Le taux employé lors du transfert est le taux de la banque au cours du jour si le transfert a lieu de CHF en USD, ou le taux en vigueur lors du virement interne vers le compte en USD le cas échéant.

3.5 Informations supplémentaires

3.5.1 Indemnités des membres dirigeants

Les membres dirigeants d'Omoana s'engage bénévolement et n'ont reçu aucune indemnité en 2021.

3.5.2 Ressources humaines

Equivalent plein-temps en 2021		
Type	2021	2020
Personnel salarié en Suisse	1,6	1,45

Charge salariale totale : CHF 50'370,81

3.5.3 Tableau des monnaies

Tableau des monnaies 2021		
Devise	01.01.2021	31.12.2021
USD	0,883900	0,911141

Le taux change indiqué est le taux officiel de l'administration fiscale pour 2021.

3.5.4 Prestations à titre gratuit

Les frais administratifs (hors frais liés au travail des collaborateurs, frais d'honoraires, cotisations et frais divers de fonctionnement) sont en partie prise en charge par les membres du comité selon les estimations suivantes.

Tableau des prestations à titre gratuit 2021 (CHF)		
Frais administratifs	2021	2020
Téléphone (1)	180	180
Coûts postaux (2)	320	300
Impressions (3)	150	150
Travail bénévoles (4)	32 500	30 000
Déplacements (5)	-	200
Total	33'150	30 830

(1) En Suisse à raison de CHF 15.-/mois

(2) Demandes de soutien, envoi des rapports de projet, courrier usuel, remerciements, envoi du journal, invitation à l'AG. Une part des frais d'envoi sont pris en charge par l'association

(3) Impressions des dossiers, demandes de soutien, correspondance courante.

(4) 50% calculés selon salaire net annuel à 100%= CHF 65'000.-

(5) Frais de déplacement des membres du comité pour les réunions avec les bailleurs de fonds ou réunions du comité.

3.5.5 Informations complémentaires

Informations complémentaires		
Type	2021	2020
Dettes envers les institutions de LPP	Néant	Néant
Actifs mis en gage	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Autres informations d'usage	Néant	Néant

3.6 Contributions à recevoir

Tableau des contributions à recevoir en 2022 (CHF)	
Bailleurs	Montant
OCRC	124 594
Fondation Madelaine	10 000
Ulmus	20 000
ONSEMM	6 000
FGC	88 594
ViVo Projet Alcohol	22 000
Fondation Sandoz	22 000
ViVo Projet Santé mentale	96 000
Fondazione Adiuware	25 000
Smartpeace	30 000
Fribourg Solidaire	15 000
UNVFVT	26 000
Total	242 594

Le tableau des contributions à recevoir indique les montants dont Omoana avait la certitude de bénéficier au 27.04.2022. Les contributions toujours en cours de discussion à cette date n'y figurent pas, quand bien même certaines sont quasiment garanties.

3.7 Rapport de performance

L'association Omoana publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC. La brève analyse qui suit vient en complément.

3.7.1 Analyse des ratios

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le nombre de mois de fonctionnement moyen qu'Omoana peut couvrir avec ses fonds propres est de 2,7, ce qui reste inférieur au seuil recommandé par le label Zewo. Néanmoins, ce ratio est en augmentation par rapport à 2020 et Omoana a pu reconstituer une partie de ses propres grâce à une très bonne année 2021. Augmenter ce ratio doit rester un objectif financier prioritaire d'Omoana dans le futur. En incluant les fonds affectés disponibles au 31.12.2021, le ratio se monte à presque mois, se situant ainsi au sein des recommandations, certes larges, du label Zewo.

Tableau des ratios importants

	2021	Min	Max	Moyenne	Evaluation	Source*
Nombre de mois de fonctionnement couverts par les fonds propres (y compris excédent d'exploitation)	2,7	3	18	-		Zewo
Nombre de mois de fonctionnement couverts par les fonds propres et le solde des fonds affectés	6,9	3	24	-		Zewo
Part des dépenses consacrées aux projets	93,9%	65%	-	81%		Zewo
Part consacrée à l'administration et à l'obtention de financement	6,1%	-	35%	12%		Zewo

* Les données de comparaison proviennent des études publiées par le label Zewo.

En terme de structure des coûts, Omoana est largement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne la part des dépenses consacrées au projet, avec près de 94% de ses dépenses totales, prouvant une capacité à gérer des projets de tailles significatives de manière efficiente.